

Merci Monsieur le Président,  
Distingués Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Au nom du gouvernement du Canada, je vous souhaite une cordiale bienvenue à cette Conférence internationale de droit aérien. C'est avec une grande satisfaction que je vous accueille ici et cela pour deux raisons.

D'une part parce que cette Conférence se tient à Montréal. Montréal a toujours été une ville tournée vers le monde et ouverte aux activités internationales. En outre, elle s'enorgueillit du dynamisme de son industrie aéronautique. Récemment, un rapport soulignait cette double vocation de Montréal et invitait le gouvernement canadien à l'appuyer. C'est effectivement ce que nous entendons faire et je suis convaincue que les Montréalais et les Montréalaises verront d'excellents augures dans une rencontre aussi importante que la nôtre et qui, justement, intègre ces deux dimensions.

J'ai une autre raison de vous accueillir avec fierté puisque c'est dans cette même enceinte qu'il y a moins de 18 mois, mon collègue, l'honorable John Crosbie, ministre des Transports du Canada, appelait à l'élaboration d'un nouvel instrument sur la sécurité dans les aéroports, en vue de la convocation au plus tôt d'une conférence diplomatique. Cet appel a été entendu, Monsieur le Président, comme en témoigne l'adoption à l'unanimité de la résolution A26-4 de l'Assemblée.

Pour donner suite à cette résolution, le Conseil de l'OACI a réuni un Sous-comité spécial, qui a travaillé sur la base d'un rapport établi par un rapporteur spécial. Le Comité juridique s'est, à son tour, appuyé sur le rapport du Sous-comité pour rédiger le texte que notre Conférence doit maintenant adopter. Ce processus a été d'une rapidité exceptionnelle. Cette célérité reflète bien l'importance et le caractère d'urgence que revêt pour les peuples du monde, et en particulier pour le public voyageur, la lutte continue que nous livrons au terrorisme international.

Le Canada, mon pays, attache la plus haute priorité à cette question. Dès le 23 septembre 1986, ici même à l'OACI nous avons annoncé la mise en place d'un programme spécial, doté d'une enveloppe budgétaire de dix millions de dollars et destiné à appuyer les pays en développement dans leurs efforts pour améliorer la sécurité de l'aviation.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous faire brièvement rapport sur cette initiative.